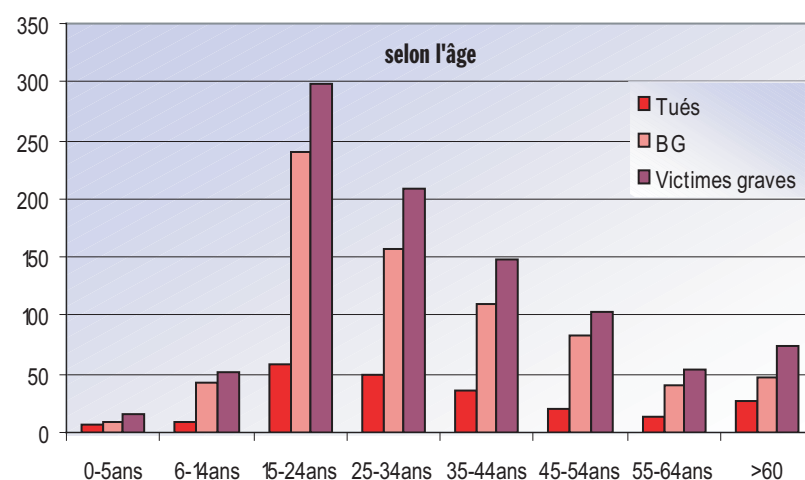


Les 15 - 24 ans premières victimes

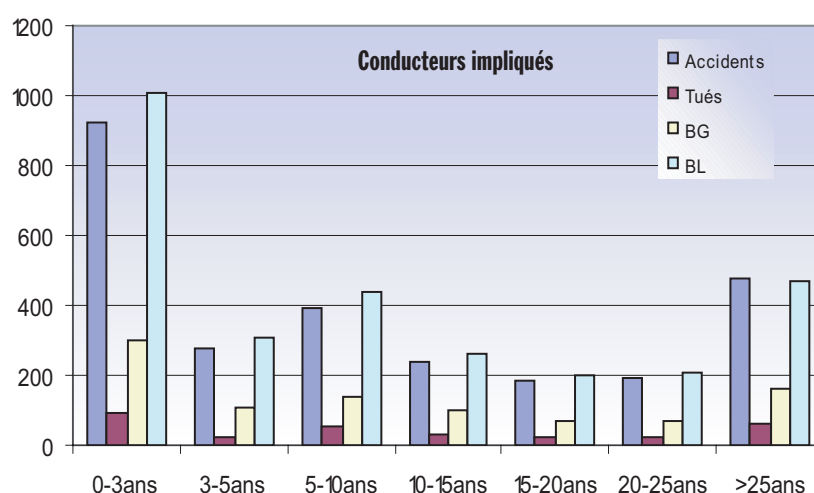


Avec 58 tués et 240 blessés graves les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent en 2003 près de 32 % de l'ensemble des victimes graves de la route en Picardie. Deux modes de transport sont particulièrement dangereux pour les jeunes :

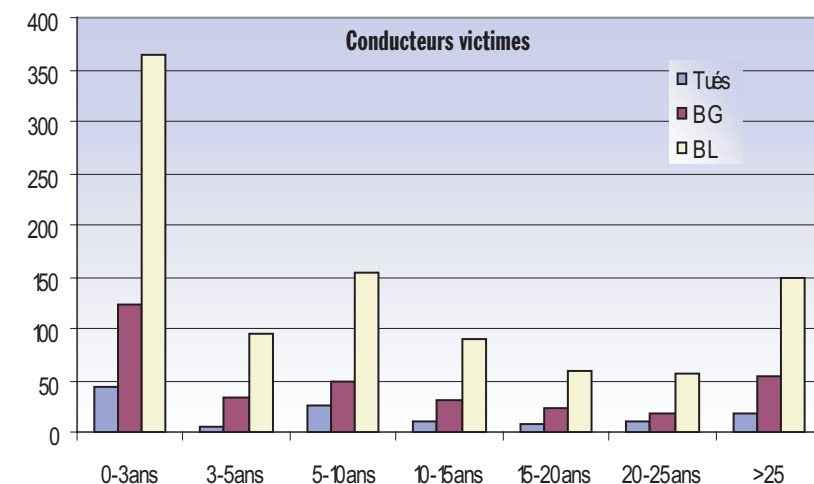
- \* le cyclomoteur : 79 % de victimes graves
- \* la voiture chez les 18 à 24 ans. : 25 % des victimes



Répartition selon l'ancienneté du permis de conduire



En 2003, les conducteurs titulaires d'un permis de conduire depuis moins de 3 ans sont impliqués dans 46 % des accidents ayant provoqué 46 % des tués, 45 % des blessés graves et 49 % des blessés légers. Ces jeunes conducteurs représentent 37 % des tués et 38 % des victimes graves en Picardie



DONNEES REGIONALES

Population : 1 857 105 Habitants  
 Superficie : 19 399 km<sup>2</sup>  
 Densité : 96 Habitant/km<sup>2</sup>

Autoroute : 519 km  
 Routes Nationales : 1 093 km  
 Routes Départementales : 13 431 km

Parc automobile : 845 300 soit 0.46 voiture/Habitants  
 Trafic moyen en 2002 sur le réseau national : 14 131 véhicules/jour



**3 février** : loi relative au dépistage de stupéfiants de tout conducteur impliqué dans un accident corporel de la circulation.

**31 mars** : décret relatif à l'aggravation des sanctions pour le non port de la ceinture de sécurité (retrait de 3 points sur le permis de conduire au lieu d'un point) et pour l'usage d'un téléphone portable au volant (retrait de 2 points).

**14 mai** : décret relatif à l'obligation du port de la ceinture de sécurité pour les occupants des poids lourds.

**12 juin** : loi renforçant la lutte contre la violence routière qui prévoit une aggravation des peines et instaure le permis probatoire.

**9 juillet** : décret relatif à l'extension de l'obligation du port de la ceinture de sécurité pour les occupants des autobus et autocars.

**11 juillet** : décret prévoyant le retrait de 6 points sur le permis de conduire en cas de conduite avec un taux d'alcoolémie compris entre 0,50 et 0,80 grammes par litre de sang.

**15 au 22 octobre** : semaine de la sécurité routière.

**31 octobre** : mise en place du contrôle-sanction automatisé.



Définitions

**Accident corporel de la circulation routière** : survient sur une voie ouverte à la circulation publique, implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime.

Parmi les victimes on distingue :

- les tués : Victimes décédées sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident.
- Les blessés graves : blessés dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation.
- Les blessés légers : blessés dont l'état nécessite entre zéro et six jours d'hospitalisation ou des soins médicaux.
- Victimes graves : l'ensemble des tués et des blessés graves

**Milieu urbain** : l'ensemble des réseaux situés à l'intérieur d'une agglomération définie au sens du code de la route (parties de routes situées entre les panneaux de début et de fin d'agglomération) qu'elle qu'en soit la taille. Le reste du réseau, situé hors agglomération, constitue la rase campagne.

**Gravité** : Nombre de tués et de blessés graves pour 100 accidents.

Sources utilisées :  
 Les données contenues dans cette brochure proviennent du fichier informatique national constitué par le Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes (S.E.T.R.A.) d'après les informations fournies localement par les forces de police, de gendarmerie et par les compagnies de CRS.  
 Le fichier national "brut" a pour origine les Bulletins d'Analyses d'Accidents Corporels centralisés au niveau national et traités de manière informatique. Il est retrasmis par le S.E.T.R.A. aux D.D.E. qui valident les données, précisent la localisation et contrôlent la cohérence des données concernant chaque accident. Ainsi, des écarts peuvent apparaître entre les chiffres du fichier national (S.E.T.R.A.) et ceux du fichier "corrige des D.D.E." qui permet la cartographie des accidents.  
 Nota : les chiffres pour la France métropolitaine sont issus des bilans édités par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière.



Conjoncture statistiques de la DRE

Numéro 49, mercredi 13 octobre 2004

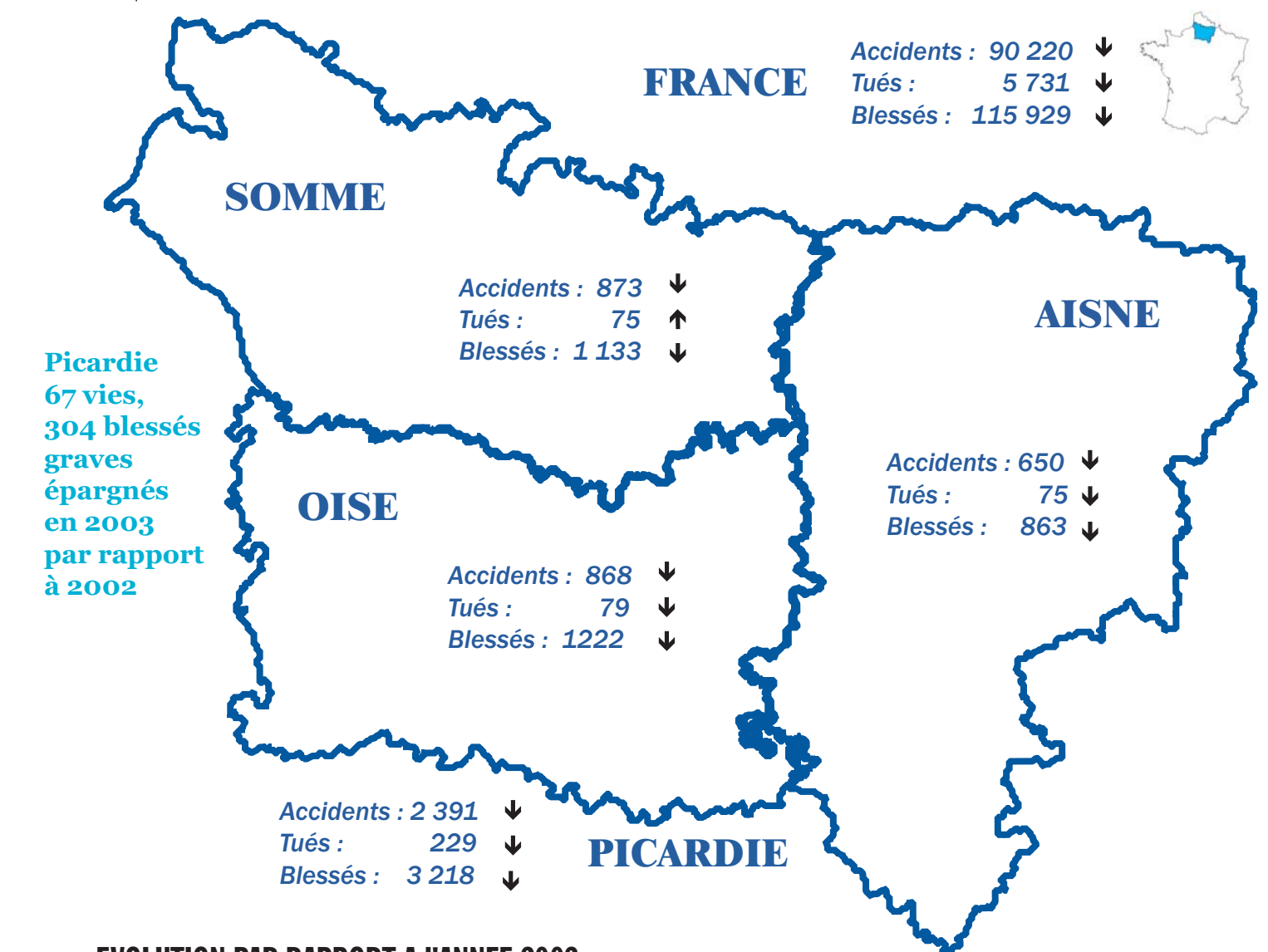
LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN PICARDIE : BILAN ANNUEL 2003

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La région Picardie enregistre en 2003 les meilleurs résultats en matière de sécurité routière depuis l'existence de statistiques fiables. Après une année très favorable en 2002, la baisse du nombre d'accidents et des victimes de la route se poursuit en 2003 dans des proportions voisines de la tendance nationale. Les évolutions du nombre d'accidents, de tués et de blessés graves sont respectivement de -15 %, -23 %, -27 % par rapport à 2002.

Comme au niveau national, les jeunes de 15-24 ans représentent 30 % des victimes graves.

Parmi les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme celui de l'Oise se distingue par une nette régression du nombre de tués (38 %) et de blessés graves (31 %) par rapport à l'année précédente. Le département de la Somme ne connaît pas une évolution notable du nombre de tués, mais il faut rappeler que celui-ci était déjà exceptionnel dans ce département en 2002



EVOLUTION PAR RAPPORT A L'ANNEE 2002

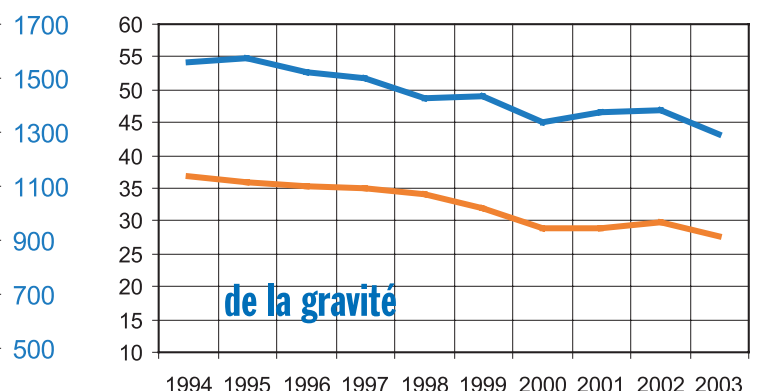
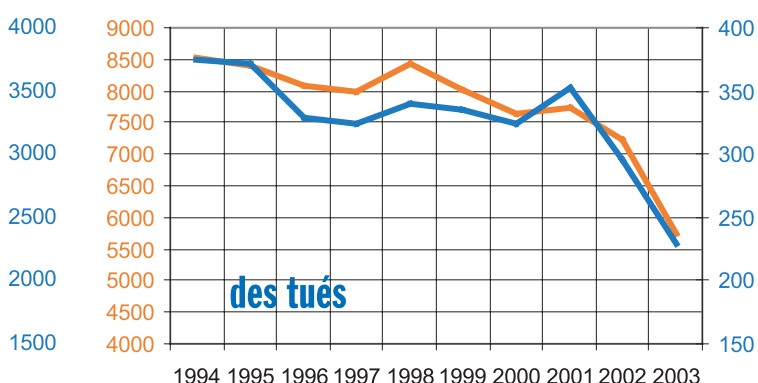
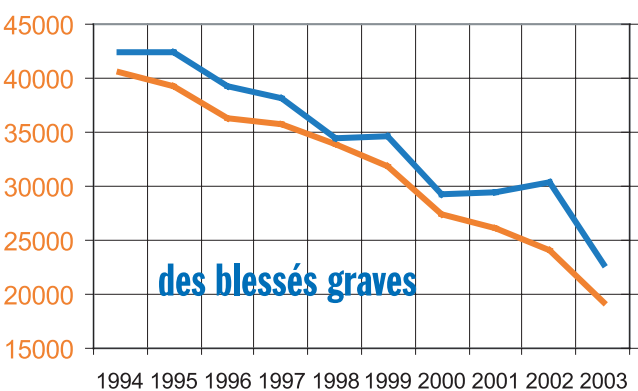
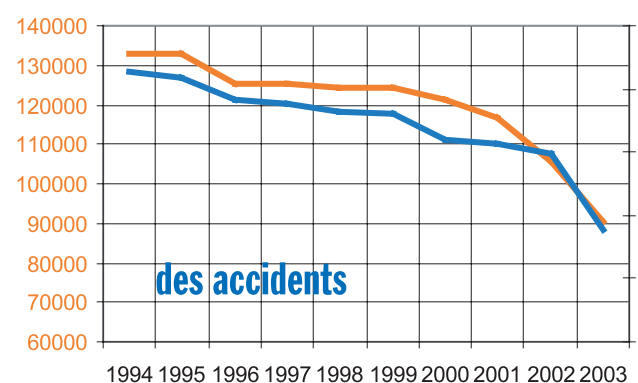
	Accidents corporels		Tués		Blessés graves		Blessés légers		Gravité (tués + BG pour 100 accidents)	
	nombre	Evolution	nombre	Evolution	nombre	Evolution	nombre	Evolution	nombre	Evolution
France	90220	-14%	5731	-21%	19207	-20%	96722	-15%	28	-8%
Région Picardie	2391	-15%	229	-23%	808	-27%	2410	-15%	43	-13%
Aisne	650	-17%	75	-21%	268	-23%	595	-16%	53	-7%
Oise	868	-14%	79	-38%	326	-31%	896	-14%	47	-21%
Somme	873	-15%	75	3%	214	-26%	919	-15%	33	-5%

# EVOLUTION DES DIX DERNIERES ANNEES (1994 à 2003) EN FRANCE ET EN PICARDIE

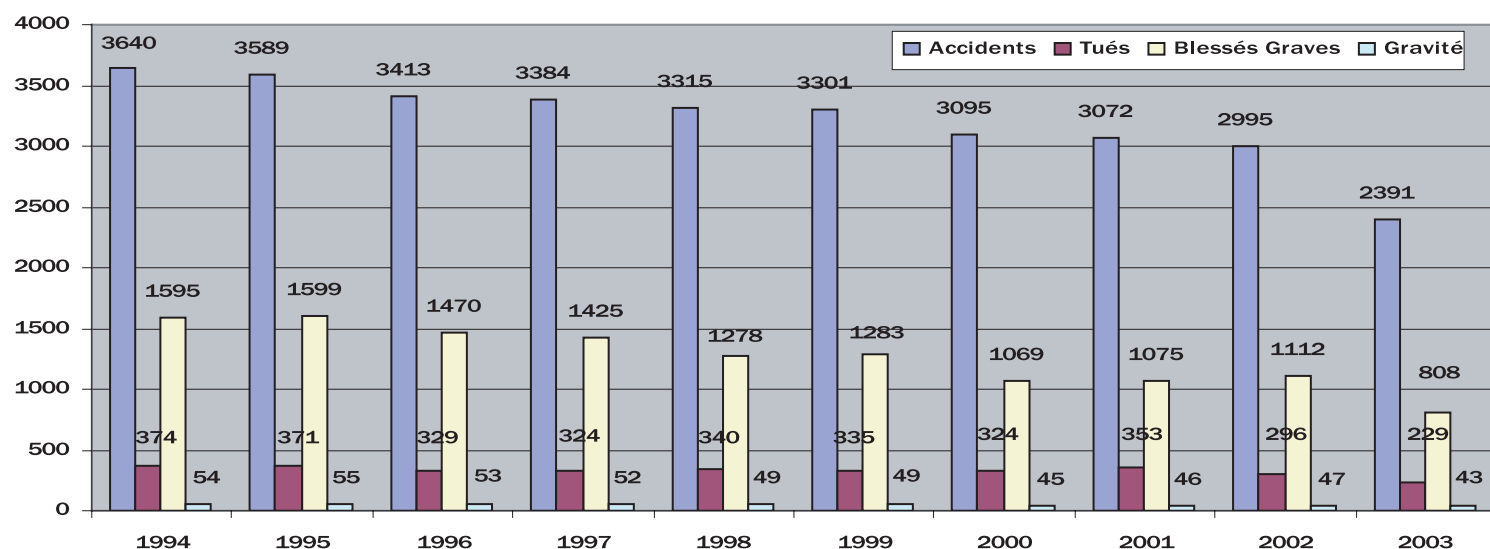
## Nombre de victimes pratiquement réduit de moitié en 10 ans

	Région Picardie				France			
	Accidents	Tués	Blessés Graves	Gravité	Accidents	Tués	Blessés Graves	Gravité
1994	3640	374	1595	54	132726	8533	40521	37
1995	3589	371	1599	55	132949	8412	39257	36
1996	3413	329	1470	53	125406	8080	36204	35
1997	3384	324	1425	52	125402	7989	35716	35
1998	3315	340	1278	49	124387	8437	33977	34
1999	3301	335	1283	49	124524	8029	31851	32
2000	3095	324	1069	45	121223	7643	27407	29
2001	3072	353	1075	46	116745	7720	26192	29
2002	2995	296	1112	47	105470	7242	24091	30
2003	2391	229	808	43	90220	5731	19207	28

En dix ans, le nombre d'accidents a baissé de 34 %. Le nombre de victimes graves est passé de 1969 à 1037 soit un recul de 47 %. La gravité suit la tendance nationale et passe de 54 à 43 et reste une préoccupation forte pour la Picardie



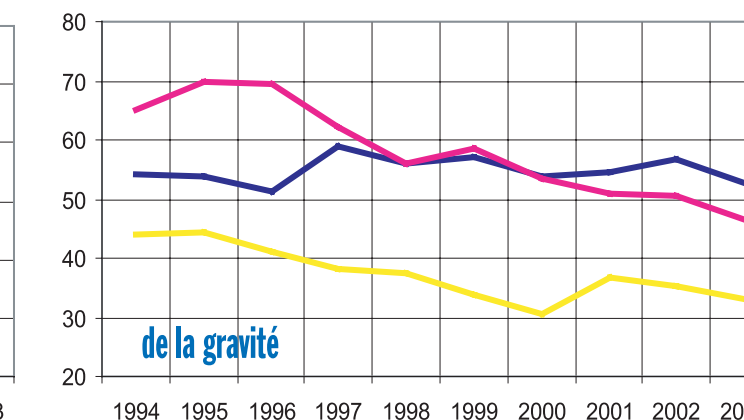
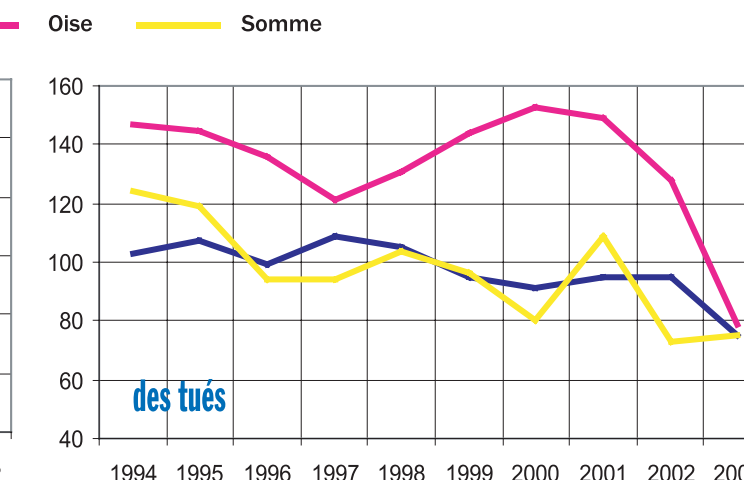
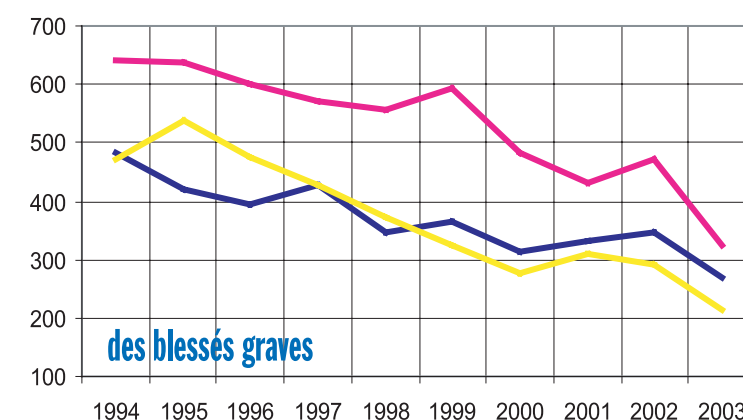
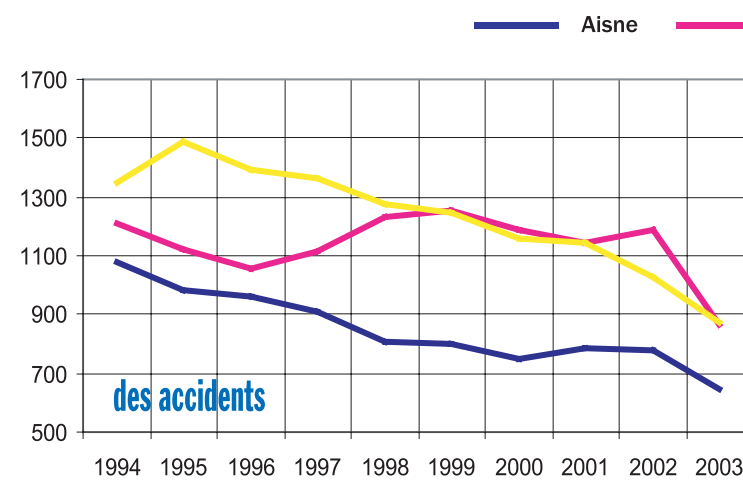
## EN PICARDIE



# DANS LES TROIS DEPARTEMENTS

## Taux de gravité toujours alarmant dans le département de l'Aisne

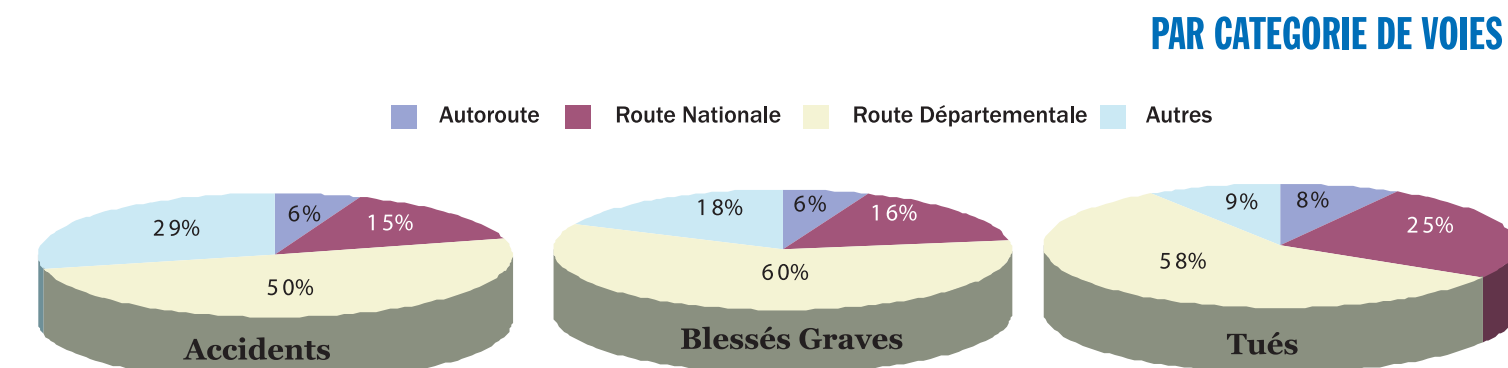
	Aisne				Oise				Somme			
	Accidents	Tués	Blessés Graves	Gravité	Accidents	Tués	Blessés Graves	Gravité	Accidents	Tués	Blessés Graves	Gravité
1994	1079	103	482	54	1209	147	642	65	1352	124	471	44
1995	983	107	421	54	1121	145	639	70	1485	119	539	44
1996	964	99	394	51	1059	136	600	69	1390	94	476	41
1997	909	109	426	59	1111	121	571	62	1364	94	428	38
1998	809	105	347	56	1232	131	558	56	1274	104	373	37
1999	802	95	364	57	1255	144	593	59	1244	96	326	34
2000	748	91	312	54	1188	153	482	53	1159	80	275	31
2001	785	95	333	55	1143	149	431	51	1144	109	311	37
2002	779	95	348	57	1188	128	473	51	1028	73	291	35
2003	650	75	268	53	868	79	326	47	873	75	214	33



Si l'évolution du nombre d'accidents et des victimes de 1994 à 2003 dans les trois départements suit la tendance régionale, la gravité des accidents dans le département de l'Aisne n'a guère évolué depuis 1994. Avec une valeur de 53 en 2003, elle reste toujours supérieure à celle de l'Oise et de la Somme (47 et 33). Ces deux derniers départements ont vu leurs taux de gravité baisser de 28 % et 25 % en 10 ans

# REPARTITION DES ACCIDENTS, DES TUES ET DES BLESSES GRAVES

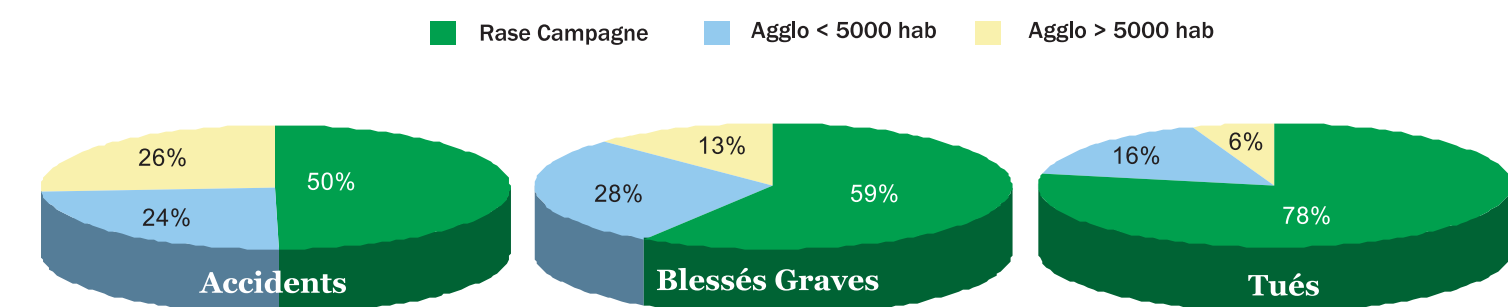
## Augmentation de la gravité sur les autoroutes



L'ensemble du réseau routier connaît un recul notable du nombre de tués et de blessés graves par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces évolutions sont de l'ordre de -40% sur les routes nationales et de -27% sur les routes départementales. Sur le réseau autoroutier Picard le nombre d'accidents et de blessés graves a diminué respectivement de 33% et de 37%, contrairement au nombre de tués (19) qui est en nette augmentation (16%).

## SELON LE MILIEU

## Près de quatre tués sur cinq en rase campagne



En 2003, 50 % des accidents ont lieu en rase campagne, l'autre moitié se répartit de manière égale entre les agglomérations de moins de 5000 habitants et celles de plus de 5000 habitants. Les victimes en rase campagne représentent près de quatre tués sur cinq et de deux blessés graves sur trois. Cette tendance se traduit par un taux de gravité de 55 en rase campagne et de 46 dans les petites agglomérations. Par contre, dans celles de plus de 5000 habitants les accidents sont moins graves (18).

